

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 4

Rubrik: Page du lecteur ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGE DU LECTEUR

Pour faire suite à l'opinion émise par Adé sur les mésanges — voir journal de mars 1973, page 52 — une aimable lectrice nous envoie une gentille lettre que nous nous empressons de publier. La voici : (Réd.)

... Je n'ai jamais remarqué des attaques de mésanges au rucher, pourtant elles abondent chez moi. Seulement, tout l'hiver, je nourris les oiseaux : un mélange de graines avec beaucoup de tournesol. Les oiseaux ont besoin de beaucoup de protéines. Sur le rebord de la maisonnette, tous les jours, je mets 2 à 4 cuillers de saindoux et un petit récipient d'eau à boire. Ainsi lestées, elles ne chercheront pas à tuer les abeilles. Votre ami avait raison pour les couennes de lard mais pas aux abords du rucher, non, tout cela aux fenêtres de l'habitation. Et ne pourriez-vous pas coincer les tirettes jusqu'au printemps, qu'un oiseau ne puisse pas les écarter.

Evidemment l'achat des graines finit par coûter un peu cher, mais tous ces oiseaux sauvés feront leur travail tout l'été. L'an dernier, ils m'ont mangé 130 kg. de graines... mais c'est si joli à voir les mésanges, verdiers, pinsons, bouvreuils, sibelles, faniés, etc.

Marcelle Brandi.

Voici une autre lettre écrite par un fidèle lecteur de notre journal. Nous nous faisons un réel plaisir de la transcrire ci-dessous, tout en relevant, une fois encore, qu'avec un peu de bonne volonté et un brin de courage il n'est pas si difficile de collaborer à la bonne tenue de notre revue mensuelle. (Réd.)

... Un apiculteur du Val-de-Ruz qui lit toujours avec plaisir le « Journal suisse d'apiculture » (anciennement « Bulletin »), depuis une cinquantaine d'années, au lu de votre éditorial de décembre dernier, se met bien à votre place. Pour une fois au moins, le remontage de la serinette n'aura pas été inutile. Mais je vous avertis d'avance que je ne suis pas très fort en composition. Lorsque j'allais en classe, nous devions en faire assez souvent. Chaque fois, je croyais avoir écrit quelque chose d'inédit ! Mais je déchantais à l'heure de la critique. C'était le coup d'assommoir, la douche écossaise ! Vous comprendrez donc que si vous jetez directement ma lettre à la corbeille, je ne vous en tiendrai pas rigueur ! Ceci dit, je viens d'abord vous remercier vous et vos collaborateurs pour la peine que vous vous donnez à la rédaction de notre journal. C'est toujours avec plaisir que je le lis chaque mois.

Voici quelques nouvelles de notre section du Val-de-Ruz. Elle se compose de 67 membres dont 5 nouveaux qui furent accueillis lors de notre dernière assemblée. Cela prouve qu'il existe encore des personnes qui ne craignent pas les piqures. Nous sommes une bonne vingtaine à assister aux séances ordinaires, un peu plus aux réunions générales.

Quant aux absents, vu l'augmentation des tarifs postaux, leur cotisation servira à quelque chose... venez contribuer à l'intérêt de nos rencontres.

Le 4 juin 1972, nous sommes allés en car à Moudon. Pour une fois, la chance nous souriait et nous avons eu un beau dimanche. Nous avons pu visiter les ruchers de MM. Charpillod et Léchaire que nous avons pu féliciter de leur fidélité et de leur savoir-faire. Qu'ils soient encore une fois remerciés ainsi que leurs épouses.

Par la suite, nous sommes allés au sommet du Moléson d'où nous avons pu admirer la verte Guyère de nos amis fribourgeois.

La récolte de miel de l'an passé au Val-de-Ruz fut comme partout ailleurs bien médiocre. En ma qualité d'agriculteur-apiculteur, à l'instar de beaucoup d'autres, je nourris le ferme espoir que cette année 1973 comblera tout nos vœux.

Je vous salue, Monsieur le rédacteur.

Robert Favre.

TRIBUNE LIBRE

LE DDT EST MORT !

Affublé d'un nom sinistre « Dichloro-diphényl-trichloréthane », il était destiné à accomplir une œuvre de destruction sans pareille dans le monde des infiniment petits du règne animal. Partout où il fut répandu, il a laissé des milliards de cadavres et établi un déséquilibre écologique que n'avaient point prévu ses savants créateurs, et dont s'inquiétèrent les naturalistes, conscients de l'importance de chaque maillon de la vaste chaîne du monde animal, dont la vie est fondamentalement dépendante du règne végétal.

Sa découverte fut clamée comme une grande victoire de la science sur le monde qui pullule, des pucerons et parasites, qui s'attaquent et détruisent de vastes récoltes destinées à l'entretien du monde animal, de l'homme en particulier. Né de la science de guerre, le DDT ne pouvait que détruire selon sa destinée, mais ses effets s'étendirent sur une échelle si vaste que l'inquiétude succéda à la victoire.

Après avoir permis des récoltes bien plus abondantes et de meilleure qualité, il causa quelque inquiétude au monde médical qui se trouva en présence du grave problème suivant : si des traces de DDT subsistent dans les fruits et légumes, celles-ci passent dans l'organisme humain ; alors, dans quelle proportion ce dernier est-il en mesure de le tolérer, puis de l'éliminer ? Tôt, des expériences furent tentées par des médecins américains. A Chicago, dans une maternité, tout au début de son emploi déjà, on s'inquiéta du lait des nourrices : pendant huit jours, on nourrit douze mamans avec des bananes soumises au traitement antiparasitaire au DDT, tandis que douze autres mères recevaient des bananes non traitées ; dans le lait de chacune des premières nourrices, des traces du poison furent décelées, mais pas dans le deuxième cas, bien sûr, et, de plus, les bébés du premier groupe accusèrent tous un retard de quelques dizaines de grammes sur les seconds.

Pendant ce temps, l'emploi du poison avait pris des proportions qui dépassaient toutes les prévisions et, pendant que tout un monde en vantait les effets à grands coups de propagande, des naturalistes se rendirent compte que le maillon de la chaîne du monde des petits entraînait dans sa destruction une suite d'autres maillons. Dans l'écologie, les destructeurs d'insectes étaient aussi frappés : les uns, tués pour avoir mangé des insectes empoisonnés, d'autres, par manque de nourriture dont le poison les privait. Ainsi, le déséquilibre devint toujours plus grave et d'autres récoltes furent compromises, par l'absence d'autres destructeurs d'insectes. Bientôt, des voix s'élevèrent de divers côtés : naturalistes, médecins, hommes de sciences n'eurent plus qu'une seule et même voix : le DDT constitue un danger pour l'humanité, son usage doit être interdit sans restriction.

Une commission fédérale désignée rassembla les arguments qui militaient contre son emploi et que le Conseil fédéral examina avec tout le sérieux qu'exigeait une aussi grave décision. Enfin, convaincu que la protection de la santé du peuple était en cause, le 1^{er} avril 1972, le Conseil fédéral déposait sa sentence par laquelle il prononçait l'interdiction du DDT sur tout le territoire fédéral. Ainsi prit fin l'emploi de ce poison dont l'ampleur de la destruction reste incommensurable !

Dans le monde de l'apiculture, cette défense fut saluée avec une vive satisfaction, car nul ne saura combien de bataillons de butineuses ne regagnèrent jamais leur demeure, combien de ruches furent ainsi décimées, voire anéanties, par l'emploi intensif du DDT.

(à suivre)

G. Ch.

LETTRE D'ALGÉRIE

Premier séminaire international de l'apiculture algérienne

Le premier séminaire international de l'apiculture algérienne s'est tenu à Tizi-Ouzou (Grande-Kabylie) du 22 au 27 janvier dernier. Tizi-Ouzou veut dire : col des Genêts. Il a pour but d'organiser l'apiculture algérienne. Des personnalités étrangères bien connues du monde apicole étaient invitées par le gouvernement algérien, à savoir : Dr Ruttner (RFA), les docteurs Rousseau, Lavie, Louveaux, le professeur Brizzard, M. Borneck (France), le docteur Barbier (Maroc). Il y a également un représentant des gouvernements tunisien et italien. M. Harnadj, président de l'Apimondia, étant retenu s'est fait excuser. Du côté algérien, M. Rouighi, directeur de l'agriculture pour la wilaya de Tizi-Ouzou, présidait ce premier séminaire international. Il y avait également les représentants du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire ainsi qu'une centaine de techniciens et d'apiculteurs représentant les différentes régions de l'Algérie.

Après les exposés de nos invités étrangers et des discussions qui s'ensuivirent, six commissions se sont mises au travail en vue d'établir « une charte de l'apiculture algérienne ». Il ne faut pas oublier que l'Algérie, pays éminemment mellifère, ne produit que 2000 tonnes de miel par an et en importe un très gros tonnage. Cela est dû à la destruction des ruchers existant lors de la guerre de libération nationale et à la survivance d'une apiculture traditionnelle utilisant encore la ruche vulgaire. L'accord est mis sur les points suivants :

1. — Priorité pour la formation des apiculteurs.
2. — Standardisation du matériel : en particulier, utilisation de deux modèles de ruches, la Langstroth et la Dadant.
3. — Sur tous les reboisements et sur la Ceinture verte que le pays a entrepris de planter de la Tunisie au Maroc, les essences mellifères seront prioritaires.
4. — La reconversion du vignoble algérien en un immense verger de plusieurs centaines de milliers d'hectares étant déjà une réalité, la commission pollinisation a mis l'accent sur le rôle de l'abeille pour la fécondation des fruits.
5. — La reconstitution du « cheptel » apicole est d'une « urgence dramatique ». L'importation massive d'abeilles d'Europe lors des deux dernières années ne nous ayant donné que des déboires, il a été décidé, dans une première étape, de transvaser les quelque

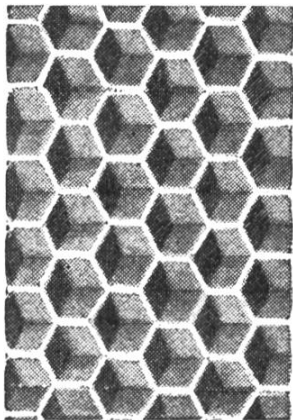
300 000 ruches vulgaires recensées actuellement dans des ruches à cadres fournies gratuitement par le gouvernement. De même, tous les ruchers d'Etat et des coopératives de la révolution agraire, n'auront pour unique tâche que de produire des essaims.

6. — L'importation d'abeilles étrangères et de reines est **interdite**, ceci pour éviter la pollution du cheptel existant et la formation d'hybrides de faible valeur économique. L'abeille **tellienne** (*apis mellifica intermissa*), bien adaptée au pays et dont le rendement dépasse 100 kg. par ruche sur l'oranger, sera **seule** sélectionnée ; la commission de sélection et d'élevage a demandé aussi de sauvegarder l'abeille **jaune saharienne** menacée de disparition par des épandages massifs d'insecticides lors de la lutte contre les sauterelles. Une station d'Etat étudiera pendant 5 ans le comportement des abeilles étrangères (italiennes, caucasiennes et autres). Ce n'est que lorsque les scientifiques se seront prononcés que des importations pourraient être permises.

7. — L'Algérie adhérera à Apimondia.

Une soirée folklorique termina ce premier séminaire international de l'apiculture algérienne à la très grande satisfaction de nos hôtes étrangers. Une réunion similaire aura lieu dans deux ans, dans une autre ville d'Algérie. Nous espérons que nos amis suisses y assisteront nombreux.

Idir Mahious.



**Cire gaufrée « Rithner »
nouveau module
à 800 cellules au dm²**

Nous avisons notre fidèle clientèle que dès maintenant notre cire gaufrée est livrable à 800 cellules au dm².

Rithner Frères, Chili 29, 1870 Monthey VS

Achetez toute quantité de **miel du pays contrôlé**.

Offres à **Ets Rithner Frères, 1870 Monthey. Tél. (025) 4 21 54.**